



## ***Laissez le Parlement décider du sort des services de garde à l'enfance***

*CCAAC Ottawa 3 Feb 06*

L'annulation du programme national de services de garde à l'enfance équivaudrait à un abus de confiance envers le public, accusent les activistes qui demandent au Premier ministre désigné Harper d'honorer les ententes que le gouvernement fédéral a signées avec les provinces.

« Monsieur Harper devrait s'abstenir d'entreprendre une action unilatérale concernant les services de garde à l'enfance », déclare Monica Lysack, directrice générale de l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance. « La décision de conserver ou non ce programme est trop importante pour le Canada pour qu'elle soit prise sans l'accord du Parlement. »

Cela fait longtemps que les Canadiens souhaitent bénéficier d'un tel programme. Les partis d'opposition l'appuient et les provinces le veulent. Monsieur Harper est isolé.

« Revenir sur ces ententes signifierait détruire ce que les communautés se sont efforcées de créer. Dans tout le pays, les communautés se sont engagées à développer des projets de services de garde à l'enfance avec les provinces. Des initiatives ont été annoncées et des contrats ont été signés. Mettre fin au processus aura des répercussions graves », déclare Madame Lysack.

Monsieur Harper a tort de mettre sur le même pied le désir des familles d'obtenir un bonus pour leur bébé et l'opposition à un programme de services de garde. La majorité des Canadiens ont voté pour des partis qui prônent l'accès à des services de garde abordables et de qualité.

Détruire les accords nuira aussi aux relations fédérales-provinciales d'après Madame Lysack. « La pratique du gouvernement fédéral de rompre unilatéralement ses ententes a fait du tort aux relations intergouvernementales et Monsieur Harper commence à le refaire. Son action à propos des services de garde constituera le premier test qui montrera ce qu'un gouvernement conservateur signifie réellement pour les Canadiens.